



Le Saint-Siège

LETTRE DU SAINT PÈRE JEAN-PAUL II

À MONS. GASTON POULAIN POUR LE 4^{ème} CENTENAIRE DE L'ORDINATION SACERDOTALE DE SAINT VINCENT DE PAUL

*A Monseigneur Gaston POULAIN
Evêque de Périgueux et Sarlat*

1. Au moment où le diocèse de Périgueux et la famille vincentienne célèbrent le quatrième centenaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul, je suis heureux de m'associer par la prière et par l'action de grâce à cet événement qui prend place au cœur du grand Jubilé de l'An 2000.

C'est en effet le 23 septembre 1600 que le jeune Vincent de Paul reçut le sacrement de l'Ordre des mains de votre prédécesseur Mgr François de Bourdeille, Evêque de Périgueux, en l'église de Château-l'Evêque.

Alors qu'il avait aspiré à une "honnête retraite", la rencontre d'hommes de foi comme Pierre de Bérulle et plus encore la découverte de la misère corporelle et spirituelle des pauvres devaient bientôt conduire Vincent à un changement décisif dans sa façon de comprendre et de vivre son sacerdoce.

Sa préoccupation majeure, qui demeure si actuelle, sera désormais l'annonce de la Bonne Nouvelle aux plus démunis, matériellement et spirituellement. Pour lui, il devient évident que l'évangélisation est une responsabilité qui concerne tous les baptisés, toute l'Eglise. C'est d'ailleurs avec des laïcs, femmes et hommes, qu'il entreprendra ses premières grandes œuvres. Mais, rapidement, il s'apercevra que les bénéfices de la mission ne peuvent durer si la flamme n'est pas entretenue par des prêtres zélés et instruits, qui fondent leur vie et leur ministère sur leur rencontre intime avec le Christ. En effet, pour Monsieur Vincent, les prêtres sont irremplaçables

dans leur rôle auprès des âmes que Dieu leur a confiées. Par ailleurs, la prise de conscience de la situation difficile vécue alors en France par de nombreux prêtres, particulièrement dans les campagnes, l'amènera à prendre une part active à l'œuvre de réforme du clergé qui se développe à la suite du Concile de Trente. Son engagement au service des prêtres et de leur formation, dans une perspective missionnaire, prendra une grande ampleur: retraites des Ordinand, Conférences des Mardis, développement des sémi-naires. Ainsi, la Congrégation de la Mission qu'il a fondée pour *prêcher l'Évangile aux pauvres, particulièrement à ceux de la campagne*, aura aussi pour vocation *d'aider les ecclésiastiques à acquérir les sciences et les vertus nécessaires à leur état* (cf. *Règles communes* I, 1).

La vision du sacerdoce qu'avait Monsieur Vincent, fondée sur une expérience personnelle de la mission, prend une dimension universelle lorsqu'il affirme à ses missionnaires: "Nous sommes choisis de Dieu comme instruments de son immense et paternelle charité, qui se veut établir et dilater dans les âmes... Notre vocation est donc d'aller, non en une paroisse, ni seulement en un évêché, mais par toute la terre; et quoi faire? Embraser les cœurs des hommes, faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour. Il est donc vrai que je suis envoyé, non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer. Il ne me suffit pas d'aimer Dieu si mon prochain ne l'aime" (*Coste*, XII, 262).

2.L'année jubilaire, où nous célébrons de manière particulière l'Incarnation du Fils de Dieu il y a deux mille ans, nous ouvre à la mission messianique du Christ qui, consacré par l'onction de l'Esprit Saint, est l'envoyé du Père pour annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, apporter la liberté à ceux qui en sont privés, libérer les prisonniers et rendre la vue aux aveugles (cf. *Tertio millennio adveniente* n. 11). Nous retrouvons là l'intuition fondamentale de Monsieur Vincent, vigoureusement traduite en actes tout au long de son existence. Entendons à nouveau son appel à nous conformer à Jésus dans sa relation au Père et aux hommes, aux pauvres et aux démunis, à qui il est envoyé: "Il faut vous vider de vous-mêmes pour vous revêtir de Jésus Christ" (*Coste* XI, 343), en conformant votre vie à celle du Christ tout donné à Dieu, tout donné aux hommes! Dans la perspective apostolique de Monsieur Vincent, le Verbe incarné tient la place centrale: "Ressouvenez-vous que nous vivons en Jésus Christ par la mort de Jésus Christ, ... et que notre vie doit être cachée en Jésus Christ et pleine de Jésus Christ, et que, pour mourir comme Jésus Christ, il faut vivre comme Jésus Christ" (*Coste*, I, 295).

Je souhaite vivement que la célébration de l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de saint Vincent de Paul soit pour les prêtres et les fidèles du diocèse de Périgueux ainsi que pour l'ensemble des membres de la famille vincentienne l'occasion d'un renouveau spirituel et missionnaire, et un encouragement pour le service apostolique.

Homme de la rencontre avec Dieu et avec ses frères, homme de la disponibilité à l'action de l'Esprit Saint, Vincent de Paul nous invite à porter un regard renouvelé sur la mission dans le monde d'aujourd'hui. Par une collaboration généreuse et un soutien mutuel constant, dans le

respect de leur vocation propre, que prêtres et laïcs aillent avec toujours plus d'audace à la rencontre des hommes et des femmes de notre temps pour leur annoncer l'Évangile! Que les chrétiens constituent des communautés vivantes, ouvertes à tous, en particulier aux plus démunis et aux personnes les plus éloignées, témoignant auprès de chacun de l'amour que Dieu lui porte personnellement ! En ayant le souci de la croissance humaine et spirituelle des personnes et des groupes, ils apporteront leur contribution à la mission messianique de Jésus, qu'ils ont pour vocation de poursuivre.

3. Pour être des témoins authentiques du Christ, aujourd'hui comme à l'époque de Monsieur Vincent, une solide formation humaine, doctrinale, pastorale et spirituelle est nécessaire pour les prêtres, mais aussi pour les fidèles. Les efforts déjà entrepris en ce sens, et toujours à poursuivre, notamment auprès des jeunes, sont une source d'espérance pour la vitalité de l'Église et la crédibilité de son témoignage. Je souhaite aussi que les fils de Monsieur Vincent poursuivent et renouvellent l'engagement, reçu de leur fondateur, de contribuer à la formation et au soutien spirituel des prêtres, dans un esprit ecclésial et missionnaire.

J'encourage cordialement le diocèse de Péri-gueux dans son projet d'entreprendre résolument, au cours de la prochaine année, une recherche spirituelle et pastorale dans le but de promouvoir l'éveil, le développement et le soutien des vocations sacerdotales. Que votre prière fervente obtienne pour l'Église les prêtres tout donnés à Dieu et à leurs frères dont elle a besoin! Puisse l'Église en France bénéficier des célébrations du quatrième centenaire de l'ordination de saint Vincent de Paul et voir fleurir de nouvelles vocations parmi la jeunesse!

Aux jeunes de France que le Seigneur appelle, je voudrais redire ici encore avec force: Ne vous laissez pas arrêter par le doute ou par la peur! A l'exemple de saint Vincent, répondez par un oui sans réserve, en vous confiant totalement à Celui qui est fidèle en ses promesses! Le Seigneur fera de vous des serviteurs joyeux de vos frères et vous donnera le bonheur auquel vous aspirez.

4. Cher Frère dans l'épiscopat, je confie à l'intercession de saint Vincent de Paul le diocèse de Périgueux et Sarlat, l'Église en France ainsi que la famille vincentienne dans toute sa diversité. J'invoque aussi de façon particulière François-Régis Clet, Prêtre de la Mission, que j'aurai la joie de canoniser dans quelques jours, avec d'autres martyrs de Chine. En faisant le don généreux de sa vie pour que le nom du Christ soit annoncé jusqu'aux extrémités de la terre, il est devenu un modèle de vie sacerdotale et missionnaire. A vous-même, à vos diocésains, aux membres de la famille spirituelle de Monsieur Vincent et à toutes les personnes qui participent aux célébrations du quatrième centenaire, j'accorde de grand cœur une particulière Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 8 septembre 2000.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana